



Bulletin de l'ASL de "La Clairière"

N°17 – mai 2016

Édito

Le mot du président

Voisins et citoyens solidaires...

Depuis près de 30 ans, de nombreuses familles se sont succédé à La Clairière ; des amitiés sont nées et les enfants grandissant, les liens tissés se sont maintenus voire renforcés, même après leur départ du cocon familial.

Mandat après mandat, des voisins se sont investis dans notre ASL. Prenant sur leur temps, ils ont contribué à une gestion économe de notre patrimoine commun et à la préservation de notre environnement. Sans oublier toutes celles et ceux qui animent ou ont animé et géré des associations sportives et culturelles.

Dans une période où beaucoup auraient tendance à se replier sur eux-mêmes, cet esprit de voisinage et d'entraide nous offre une solidarité de proximité.

Développons ensemble l'art du plaisir de bien-vivre entre voisins.

Sommaire

- ÉDITO DU PRÉSIDENT
- UN NOUVEAU BUREAU
- LES DOSSIERS DE LA CLAIRIÈRE
 - LA VOIRIE
 - LE STATIONNEMENT
- OPÉRATIONS GROUPÉES
 - LES PERGOLAS
- SÉCURITÉ
- RÈGLES DE PRINTEMPS
- ENTRETIEN DES MAISONS
- APÉRITIF LE 26 JUIN
- PAGE JARDINAGE : LES JARDINIÈRES

UN NOUVEAU BUREAU

Président de l'ASL : Alain Faubau – **Trésorerie :** Roselyne Boucher – **Secrétariat :** Marie-Françoise Leudet
Architecture : Gaël Gohier & Jean-Éric Bourée – **Voirie :** Jean-Éric Bourée & Éric Descorps-Declère – **Espaces verts :** Corinne Hascoët, Aliette Baud & Anne-Christelle Maciejewski – **Éclairage :** Éric Descorps-Declère & Michel Fleischmann – **Gazette et site web :** Marie-Françoise Leudet

GT Evolution du CDC et GT stationnement et sécurité : Gaël Gohier, Michel Fleischmann & Marie-Françoise Leudet

LES DOSSIERS DE LA CLAIRIÈRE

LA VOIRIE

Le dossier « voirie » est déjà bien engagé, l'état des lieux est fait avec le repérage des différents types de dégradations et des contacts ont été pris avec quatre entreprises. Trois devis ont été établis, les uns sur les réparations nécessaires, les autres sur une réfection complète de la chaussée, qui se ferait par tranches car l'investissement serait assez lourd.

C'est un projet à long terme, qui nécessite encore un certain nombre d'investigations. La réflexion n'est pas terminée mais elle avance...

LE STATIONNEMENT

Quelles que soient les solutions que nous pourrons mettre en place, le premier impératif est que chacun suive les réglementations déjà existantes...

Une des pistes de réflexion porte sur la possibilité d'aménager des places de parking supplémentaires, sur terrains privatisés et sur terrain de l'ASL pour augmenter le nombre de places visiteurs, tout en gardant l'harmonie de la résidence. Qu'il n'ait pas été voté de confier cette étude à des cabinets professionnels ne signifie pas que la réflexion est stoppée.

Vous êtes plusieurs à avoir créé une troisième place de parking sur votre terrain, nous pensons qu'il pourrait donc être utile de répertorier l'existant et de faire un bilan qui pourrait servir à ceux qui envisageraient de le faire chez eux. Quelles règles suivre, quel agencement, quels matériaux...

Rappelons une fois de plus que les places visiteurs sont en nombre limité, qu'elles n'ont pas pour vocation de devenir une troisième place individuelle et encore moins de servir de lieu de dépôt pour une voiture qu'on n'utilise plus.

Quant à la réhabilitation, par la mairie, du parking visiteurs près du terrain de base-ball, elle est à l'étude ainsi que la mise en place de la signalisation.

Nous n'abandonnons pas l'idée de faire changer les horaires du passage des camions bennes le lundi matin. La première démarche s'est soldée par la négative mais nous perséverons et relancerons

notre demande. En attendant faites au mieux pour que les camions puissent passer et manœuvrer : une voiture mal garée peut bloquer le passage et c'est tout un doigt de gant qui est pénalisé.

OPÉRATIONS GROUPÉES

LES PERGOLAS

Dans le cadre des actions menées pour la conservation sur le long terme de nos maisons, après la réfection des verrières lancée il y a deux ans et demi, qui a concerné une bonne dizaine de maisons de quatre types différents, nous lançons maintenant une opération pour la réfection des pergolas de la Clairière.

Les pergolas construites par les Nouveaux Constructeurs datent de 25 ans, et elles sont nombreuses à être en mauvais état. Vous êtes plusieurs à souhaiter les remplacer par des pergolas mieux assemblées et utilisant des matériaux de meilleure qualité. La proposition d'une entreprise qui est déjà bien engagée à la Clairière est de remplacer les poteaux en sapin par des poteaux en chêne dont la partie inférieure ne touche pas le sol, de fixer des étais pour éviter de détuiler et de remplacer les madriers (ou pannes) et les chevrons par des équivalents de plus grande épaisseur. Enfin une couverte en zinc est rajoutée sur la partie supérieure du madrier afin d'éviter le pourrissement observé sur la plupart des pergolas. Le tout est lasuré couleur chêne rustique. Cette entreprise a déjà travaillé en ce sens pour deux maisons de type Florence et va bientôt réaliser une pergola pour une maison de type Neuilly. Bien sûr les pergolas des autres types de maisons (Biarritz, Chantilly et Deauville) pourront être refaites de cette façon.

Nous contacterons plusieurs entreprises pour comparer les offres et obtenir les meilleurs prix, surtout si plusieurs maisons entrent dans le projet.

Et dès que l'opération est finalisée, nous vous avertirons par courriel.

SÉCURITÉ

Pas plus qu'ailleurs... mais pas moins, notre quartier est victime de vols de voitures et de cambriolages. Nous vous rappelons régulièrement quelques précautions à prendre comme de fermer systématiquement vos volets la nuit, de fermer votre porte à clé même quand vous êtes chez vous (surtout si vous êtes à l'étage).

Nous vous l'avons signalé dans un message récent, un système d'alarme est un bon moyen de dissuasion et nous sommes plusieurs à avoir échappé au cambriolage de notre maison grâce au déclenchement d'une sirène d'alarme. Mais pour autant il s'agit de ne pas bricoler soi-même un système peu cher... mais peu fiable ! Il faut en effet veiller à la qualité du matériel et à un bon réglage de sa sensibilité. Sans attendre une éventuelle réglementation, il paraît raisonnable de limiter les décibels : il est préconisé que le niveau sonore de pression acoustique du signal n'excède pas 105 dB (A) – mesure effectuée avec la base 1 seconde, à 1 mètre de la source. Conciliions les impératifs de sécurité et de tranquillité publique !

De plus une alarme qui se déclenche de manière intempestive, surtout la nuit, outre qu'elle est une gêne pour le voisinage, ne présente plus aucune efficacité. L'auxiliaire privilégié de l'alarme étant la réactivité des voisins, à entendre une sirène se déclencher plusieurs fois sans raison, ceux-ci ne sortiront plus !

Être vigilant sans être méfiant. Quelques gestes simples : veiller aux allées et venues "suspectes" dans la résidence, et ne pas hésiter à alerter la gendarmerie en cas de doute. Prévenir ses voisins qu'un artisan ou un réparateur/installateur intervient chez vous.

Week-end prolongé ou pas, vacances, pensez à l'opération « tranquillité vacances » mise en place par la gendarmerie et la police municipale de Gif. Rien de plus simple : vous allez déclarer votre absence à la gendarmerie qui, en alternance avec la police municipale, surveillera votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; vous n'avez plus qu'à le remplir (nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie) et l'imprimer avant de vous rendre sur place pour finaliser la demande.

Pour finir cette rubrique sécurité... nous vous rappelons que l'ASL ne mandate aucune société, que ce soit pour une expertise des charpentes, du niveau d'isolation thermique et pour toute autre prestation qui s'ensuivrait.

Et voici les articles incontournables !

RÈGLES DE PRINTEMPS

⌚ La hauteur des grillages et des haies

1,50 m devant, 1,80 m sur les côtés

Nous avons constaté une nette amélioration dans la taille des haies.

Rappelons tout de même que la hauteur maximale des grillages est de 1 m et qu'ils doivent être masqués par une haie vive. Quant aux haies, en bordure des voies, leur hauteur maximale est de 1,50 m et sur les autres limites séparatives, leur hauteur peut être portée à 1,80 m.

⌚ Règles de savoir-vivre

On a eu bien froid en avril alors on va se rattraper en mai/juin ! La pelouse a besoin d'être tondue, les haies taillées, les terrasses nettoyées. Tondeuses, taille-haies, karchers sont de sortie. Et certains fignolaient même avec un rotofil. Très bien... mais pensez aux voisins.

Qui n'a pas entendu le bruit du rotofil sans avoir les nerfs à vif ? Et quand c'est un dimanche après-midi, c'est encore plus exaspérant.

Pour que chacun puisse profiter du printemps, respectez les règles édictées par la mairie :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 19h (en respectant l'heure du déjeuner) ;
- Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Le dimanche, de 10h à 12h, mais mieux vaudrait préserver la tranquillité de tous le dimanche.

ENTRETIEN DES MAISONS

Les entreprises de démoloussage et de peinture ont bien travaillé à la Clairière ces derniers mois et c'est une bonne chose. Des portes de garage repeintes, ou changées pour des portes sectionnelles plus pratiques, des toits démolusés, des pignons nettoyés, un grand nombre de maisons ont ainsi été nettoyées et notre résidence ne s'en porte que mieux.

Reprendons le refrain... Nettoyer les mousseux n'est pas une seule question d'esthétique mais une nécessité pour protéger toit et murs et en préserver l'intégrité.

Sur le site, vous trouverez à la page « adresses », les coordonnées d'entreprises qui font un tarif préférentiel pour les habitants de la Clairière. Mais si vous avez été satisfaits d'autres entreprises, n'hésitez pas à communiquer leur nom au webmaster pour que tout le monde puisse profiter des « bonnes adresses ».

ET N'OUBLIEZ PAS

SÉCURITÉ



Même si vous êtes pressés... la vitesse dans la résidence est limitée à 20km/h, rocade comme doigt de gant.

À voir la façon dont certaines voitures ou motos empruntent la rocade, on peut penser que ce n'est pas évident pour tout le monde ! En outre faut-il préciser que tout piéton a la priorité ? C'est une question de bon sens.

APPEL DE CHARGES

L'AGO a eu lieu plus tôt cette année et peut-être vous êtes-vous laissés surprendre par la date de l'appel de charges avancée par rapport aux années précédentes.

15 mai... telle est la date limite de paiement, oui c'est ce week-end ! Il est encore temps de faire un virement ou de déposer votre chèque dans la boîte à lettres du n°147.

POUR POURSUIVRE SUR UNE NOTE PLUS FESTIVE

NOTRE RENDEZ-VOUS PRINTANIER : apéritif

Dimanche 26 juin

Cette année, pour changer un peu, nous avons pensé organiser un apéritif qui permettrait de rassembler un plus grand nombre d'entre vous, pour passer une heure ou deux entre voisins, faire connaissance avec des voisins qu'on n'a peut-être pas l'occasion de rencontrer souvent et accueillir les nouveaux propriétaires, sans avoir le Cahier des charges à la main.

Rendez-vous à 12h15 sur le "triangle vert"



JARDINAGE : LES CONSEILS D'ANNE-CHRISTELLE

Envie de fêter le printemps sur votre terrasse, de mettre de la couleur sur vos rebords de fenêtres, de fleurir vos entrées ? Le bac à fleurs est idéal pour jouer sur la variété des plantes, des couleurs et des formes.

Voici quelques idées à décliner selon votre inspiration.

La jardinière.



Il en existe de toutes les formes, de toutes les couleurs avec un très large choix de matières (émaillées, en fibre, en béton, terre cuite, zinc...) mais pourquoi ne pas laisser parler sa créativité en détournant des objets

de leurs usages classiques.



La composition. Réussir sa jardinière, c'est avant tout **savoir marier les plantes entre elles**. Pensez à équilibrer la composition entre les graminées qui donnent du mouvement, les plantes à feuillages et les plantes à fleurs pour donner du relief.



Parmi les graminées (ou apparentées), en plus de leur mouvement gracile, la **fétuque bleue** ou le carex vous offriront une grande variété de couleurs.

Quant aux plantes

à feuillages, elles vous séduiront par leur port retombant comme le **dichondra** dont les petites feuilles rondes d'un beau gris-argent sont très décoratives et mettent en valeur les floraisons voisines ou par leur parfum comme la **menthe panachée** ou même le **plectranthus**. Si vous optez pour le **plectrantus "Mona Lavender"** vous aurez, en plus du feuillage décoratif vert foncé sur le dessus et pourpre au revers, de gracieuses fleurs



tubulaires, d'un ton lavande moucheté de violet plus foncé.



Si vous privilégiez la **couleur jaune**, voici une composition qui apportera du soleil à l'ensemble : un gazania *Yellow*, un bidens solaire compact, un pétunia jaune, par exemple *le prism sunshine*, et un lysimachia *nummularia*.

Vous voulez jouer sur tous les sens ? ou presque... N'hésitez pas : associez un fraisier à une verveine, une menthe panachée et un diascia pour allier plaisir des yeux et de l'odorat avec gourmandise...



Le diascia offrira la masse de ses petites fleurs en forme de cloche écrasée, déclinant tous les tons de rose.

Mais il peut se décliner en bleu et s'associer avec un éphémère de Virginie violet, une verveine blanche et pour éclairer l'ensemble un surfinia million bells jaune.



Vous pouvez aussi prévoir d'agrémenter vos salades d'été avec cette **jardinière gourmande**, association de plantes condimentaires et de plantes fleuries : capucine, souci, thym citron et sauge.



Ne pas oublier :

Associer des plantes ayant les mêmes besoins en arrosage.

Ne pas mélanger plantes pour l'ombre et plantes pour le soleil.

Qu'on préfère l'harmonie voire la monochromie ou les contrastes de couleurs, le blanc est utile et une astuce consiste à toujours intégrer une variété à fleurs blanches ou un feuillage gris.

Vous voulez lire cet article en couleur ? Rendez vous sur la page du site web !